

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIÈME PARTIE

(Suite)

Sans doute ; seulement j'ai pris une résolution qui n'est pas agréable à ma mère et à mon frère.

Quelle est donc cette grave résolution ?

J'ai décidé que madame de Perny et Sosthène ne demeurent plus avec nous.

— Voilà une véritable surprise ; j'étais loin de m'attendre à cela.

Nous serons plus libres et nous serons plus à nous.

Je t'assure, Mathilde, répondit M. de Coulange, que ta mère et ton frère ne m'ont jamais gêné en rien.

— N'importe, mon ami, je veux maintenant vivre pour toi, pour toi.

Au fait, tu as peut-être raison. Mais tu n'as pas pris cette détermination sans un motif sérieux. Tu as eu à te plaindre de ta mère ?

Oui.

Et de ton frère ?

De mon frère aussi.

Que t'ont-ils fait ?

Edouard, ne m'interroge pas sur ce sujet, je ne pourrais te répondre. Mais tu peux croire que je n'agis pas sans avoir bien réfléchi, et que si j'éloigne de nous ma mère et mon frère, j'ai des raisons pour cela.

Certes, je n'en doute pas. Ma confiance en toi, Mathilde, est entière, illimitée ; je sais que tu ne peux vouloir que ce qui est juste ; du moment que ne crois pas devoir m'apprendre quelles sont les raisons qui ont provoqué ta décision, je ne demande pas à les connaître. Ta volonté est la mienne. Comme toujours ce que tu veux, je le veux. Je comprends en effet que madame de Perny et Sosthène ne soient pas satisfaits. Ils n'avaient que de très-petites dépenses à faire. Si ta mère l'a voulu, elle a pu faire des économies sur ses dix mille francs de rente vis-à-vis ; Sosthène aussi, a dû économiser quelque chose s'il a été âgé. Mais en se séparant de nous ta mère va se trouver presque pauvre. Eh bien, Mathilde, que demandes-tu pour elle ?

Rien. Elle a vécu pendant des années déjà avec sa rente.

C'est vrai, fit le marquis en souriant, mais alors elle n'était pas la belle-mère du marquis de Coulange. Voyons, ne penserais-tu pas que nous ferions bien en lui servant chaque année une autre rente de dix mille francs ?

Si c'est ton désir, je ne m'y oppose pas ; du reste, tu as seul le droit de faire de ta fortune l'emploi qui te convient.

Je ne l'entends pas ainsi, Mathilde ; je ne saurais comprendre une union où les droits des époux ne sont pas égaux, ou il n'y a pas égalité parfaite. La fortune de Coulange appartient à la marquise qu'au marquis.

Je n'ai rien à répondre à des paroles qui sont une nouvelle preuve de ton affection pour moi je connais tes nobles sentiments et je sais combien tu es gracieuse. Eh bien, mon ami, nous servirons à madame de Perny une rente annuelle de dix mille francs.

Quant à Sosthène, je suppose qu'il est temps, s'il n'est pas déjà trop tard, qu'il cherche à se séparer d'une position par son travail.

— Tu parles d'une position pour Sosthène, tu oublies donc celle que je lui ai faite.

— C'est ce que je ne t'ai pas dit encore, Edouard, que j'ai prévenu Sosthène que tu t'occupais toi-même de tes affaires à l'avenir.

— Il est certain qu'ayant à Paris mon notaire et sur chacun de mes domaines un homme de confiance je n'ai besoin de personne pour gérer mes biens ; mais si nous retournons à Sosthène cette occupation que je lui ai créée, que fera-t-il ?

Ce que font tous ceux qui ne veulent pas avoir une existence inutile. Il faut qu'il s'occupe réellement, il faut qu'il travaille. Quelle position lui avais-je faite près de toi ? C'était une sinécure, un prétexte pour lui donner deux mille francs par mois. Il ne faisait absolument rien. En croyant bien faire, mon ami, tu as rendu à Sosthène un très mauvais service. Déjà habitué à la vie oisive, il s'y est plongé davantage, il tranchait du grand seigneur et devient plus maître que toi dans la maison.

Pour lui comme pour toi, une pareille situation n'était plus tolérable ; nous n'avons plus besoin d'être tenus en laisse et nous sommes assez grands, il me semble, pour nous conduire nous-mêmes. Voilà pourquoi, sauf ton assentiment, j'ai décidé qu'il en sera ainsi.

Mathilde, je t'admire, tu es sûre ! s'écria le marquis véritablement charmé. Ah ! vois-tu, continua-t-il d'une voix émuë c'est que je n'étais plus habitué à t'entendre parler comme tu viens de faire.

— Eh bien, oui, répliqua-t-elle, je me réveille après un trop long sommeil.

Et ton réveil est une aurore radieuse.

Je reiens à Sosthène, il est bien entendu qu'il ne s'occupera plus en rien de tes affaires ?

— Sans doute, puisque tu l'as décidé.

— Jusqu'à présent, il a toujours compté sur les autres : il faut qu'il apprenne à ne compter que sur lui-même.

— C'est très-bien, je suis de ton avis ; mais c'est une école à faire.

Il l'a fera.

— Je l'espère ; en attendant il faut qu'il vive.

— Sois tranquille, ma mère ne le laissera manquer de rien.

— Je ne dis pas non. Permettez moi pourtant de te faire observer que si madame de Perny donne à son fils d'une main ce que nous lui aurons mis dans l'autre nous ne ferons absolument rien pour elle.

— C'est d'admettre que Sosthène continuera à ne rien faire.

Ma bonne amie, répondit le marquis en souriant, tu ne connais guère les difficultés de la vie ; il arrive qu'avec la meilleure volonté de travailler, on ne trouve pas à utiliser son intelligence et ses capacités. Comme tu le disais tout à l'heure, il est peut-être un peu tard pour que Sosthène se mette à la recherche d'une position. Évidemment, il est intelligent, mais cela ne suffit pas toujours. Malheureusement, il n'a fait aucune étude spéciale et je ne crois pas qu'on puisse en faire un préfet ou un diplomate. Ah ! s'il était ingénieur, il y a la grande industrie qui prend chaque jour un merveilleux développement.

Enfin, on cherchera ; il y a de belles relations et mes amis seront aussi à son service. Malgré tout, il peut se faire qu'il attende longtemps. Eh bien, Mathilde, Sosthène va se trouver dans une situation plus intéressante encore que celle de ta mère, car il est absolument sans fortune, lui. L'abandonner complètement, c'est-à-dire ne rien faire pour lui, serait de l'ingratitude en mandant de cœur. D'ailleurs, il est ton frère, le mien. Mathilde, comme à madame de Perny, nous ferons une pension à Sosthène.

La jeune femme resta silencieuse. Elle réfléchissait.

— À quoi penses-tu, demanda le marquis.

— Ce que tu viens de dire.

— Eh bien ?

— Puisque tu crois devoir faire une pension à mon frère, quel sera le chiffre ?

— Fixe-le toi-même.

— Non, toi.

— Dix mille francs, autant qu'à ta mère.

— Edouard, j'ai une autre idée.

— Voyons.

Il préférerais que tu lui donne tout de suite, dès demain, deux cent mille francs.

— Il est certain qu'ayant à Paris mon notaire et sur chacun de mes domaines un homme de confiance je n'ai besoin de personne pour gérer mes biens ; mais si nous retournons à Sosthène cette occupation que je lui ai créée, que fera-t-il ?

(A suivre.)

Carnaval d'Hiver à Montréal

Des milliers et des milliers d'étrangers ne manqueront pas de se rendre à Montréal au commencement du mois prochain pour être témoins des belles fêtes du Carnaval de 84. La plus grande attraction sera certainement pas nle palais de glace, mais bien plutôt la grande installation de pelotteries de toutes sortes au magasin de Chas Desjardins et Cie. En effet rien n'a été épargné pour attirer l'attention des étrangers. On y verra exposées avec un goût parfait les fourrures de toutes les parties du monde, telles que Seal, loutre de mer, loutre du Nord, moufle de Perse, hermine, Alaska, astrakan, bokhara, écureuil gris, renard argenté, robes de buffle, loup musqué (musk ox), chèvres grises, mérinos et banches, ours, etc. Les capots et manches se comptent encore par centaines, les casques et les manchons par milliers. Il y a du choix très varié, mais les prix sont bas, plus bas qu'ils n'ont jamais été ; aussi c'est le temps d'acheter d'elles pelotteries, et si vous avez un bel article, un article de choix et à grand marché allez chez

CHAS DESJARDINS et Cie.

637, rue Ste-Catherine, Montréal,

à l'enseigne des 3 chevreaux.

— ONE CURE STUNNING

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'avis de la "Valerie" dans le "Minerva" j'en ai acheté un contenant de miel servir.

Il m'a apporté une boîte chez MM. Laviolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Laviolette lui-même qui me l'a vendue, et il pourra attester que j'étais alors - il y a environ six mois - complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, une fois plus claire, cependant que les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi étonnés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Sainte-Anne, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME.

Montreal, 23 Juillet 1883.

— EN VENTE CHEZ C. O. DACEY,

pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

— AU CLERGE

— OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que

VASES,

CALICES,

PATENES,

CIBOIRS,

CRUCIFI,

OSTENSOIRS,

BURETTES,

ENCASOIRS

CHANDELIERS,

Et autres ornements d'autels.

— CALICES ET CIBOIRS D'ARGENT AU VÉRMEIL, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa, 23 rue Sussex.

J. F. GARROW,

170, RUE SPARKS

Ottawa, 29 Janvier 1883.

— GRAND

Magasin de Meubles

DE

L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier,

No. 530, Rue SUSS X, Ottawa

M. GRATTON est toujours heureux d'en

prendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons

Meubles de toutes sortes pour, Chambre de coucher, Salles et Salle à manger

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers

compétents, et à

DES PRIX IRES & OBÉRES.

Ter Oct. 1883.

— Poudre de Condition d'Alexander

BOULES POUR les BOGNONS

ET AU

MEDECINES CÉLEBRES

POUR LES

Chevaux

AGENT à OTTAWA : C. STRATTON.

— LES médecines ci-dessus, côte

des brosses et

efficaces se trouvent que chez M.

STRATTON. Je mets donc le public à

garde contre les entrefragons.

T. ALEXANDER

0 Nov 1882.

— NOUVELLE MANUFACTURE

DE

BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks,

Ottawa.

M. C. H. DUCET a transporté son atelier d'aujourd'hui à un magasin de bijouterie de M. Laporte, au 100 Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toutes les commandes de bijoux, bague, bracelets, Anneaux, Epingles, Chaînes, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et très bas prix. Une visite est sollicitée.

— C. H. DUCET,

Propriétaire

2 Fév. 81.

— A. PHILIPPE E. PANET, L. B.

Solliciteur, Procureur, Notaire, etc.

BUREAU :

Col des Rues BIDEAU ET SUSSEX,

Ottawa.

Entrée : sur la rue Sussex.

1er Juin 1883.

— KERRY WATSON & CO.

Pharmacien en gros,